



LA GRANDE RENTRÉE DD

Bilan 2016-2017

Ensemble, en marche vers le développement durable au Québec



LA GRANDE RENTRÉE DD

5 septembre 2017 :
Journée nationale de la Grande rentrée DD. Cette année, la rencontre annuelle aura lieu à Victoriaville! Joignez-vous à nous!

Semaine du 5 septembre au Québec:
Journées régionales de la Grande rentrée DD partout au Québec.

Nous vous invitons à organiser une Grande rentrée DD dans votre région et à nous communiquer vos initiatives. Nous aimerions les connaître et vous aider à faire rayonner vos projets de développement durable afin d'inspirer tout le Québec!

Table des matières

1	Messages Mot de la ministre du MÉS Mot du préfet de la MRC-VS
3	Mot des initiateurs Comité 21, CPEQ, CTTÉI, Réseau des SADC et CAE
4	Faits saillants
6	Table de collaboration Comité scientifique
8	Objectifs et résultats 2016-2017
11	Points de vue
22	Remerciements Liste des participants
25	Partenaires 2016-2017
26	Grande rentrée DD 2017-2018
28	À propos des initiateurs



Crédits photos : Josiane Farand, photographe

MOT DE LA MINISTRE



L'essor d'une économie verte et responsable est au cœur des préoccupations du gouvernement du Québec, comme en témoignent la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 et le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Ces leviers visent l'atteinte d'une cible ambitieuse pour les entreprises québécoises : 30 % d'entre elles auront amorcé une démarche de développement durable d'ici 2020.

Pour soutenir le virage des entreprises à cet effet, nous devons assurer une cohérence entre les interventions gouvernementales et les actions des partenaires sur le terrain, notamment les chercheurs, les consultants ainsi que les représentants d'organismes de développement socioéconomique et de regroupements d'entreprises.

Diverses initiatives ont d'ailleurs été mises en place, telles que la Table d'accompagnement conseil des entreprises pour le développement durable et le répertoire gouvernemental d'outils en développement durable, accessible sur le site d'Entreprises Québec.

Des événements comme la Grande rentrée DD permettent justement de réunir les esprits de tous les horizons pour élaborer une vision commune du développement durable. C'est avec beaucoup de fierté que le gouvernement du Québec s'associe à cette initiative et qu'il souligne l'engagement des partenaires et des organisateurs, dont les membres du Comité 21, qui font de ce rassemblement un rendez-vous incontournable des acteurs du développement durable au Québec.

Au plaisir de vous retrouver en grand nombre lors de la prochaine Grande rentrée DD, en septembre 2017!

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
et ministre responsable de la Stratégie numérique,

Dominique Anglade

ENSEMBLE 
on développe notre économie

Québec 

MOT DU PRÉFET DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES



C'est avec un grand sentiment de fierté que la MRC de Vaudreuil-Soulanges a participé à la toute première édition de La Grande rentrée DD. Ce programme annuel nous permet non seulement de mobiliser davantage nos gens sur des enjeux et des projets communs, mais également de partager nos progrès avec les 17 autres régions du Québec.

À l'heure où les États-Unis viennent de se retirer de l'Accord de Paris sur le climat, et au moment où un projet de Pacte mondial pour l'environnement prend forme pour renforcer le droit international en matière de protection de la planète, Vaudreuil-Soulanges regarde la réalité en face et met tout en œuvre pour véritablement faire sa part face aux changements climatiques.

Cette année, et en toute première au Québec, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a pris l'engagement de réaliser un inventaire corporatif et collectif des gaz à effet de serre (GES) à l'échelle régionale avec l'appui du Comité 21 régional, afin de cibler des actions qui permettront d'avoir un véritable impact positif sur la diminution des GES sur notre territoire.

Notre MRC est par ailleurs fière d'accueillir et de soutenir le projet Écosynergie d'affaires (symbiose industrielle) réalisé par le Comité 21 régional pour le développement d'une économie circulaire, qui cadre parfaitement avec nos plans de gestion des matières résiduelles.

Ces deux projets marquent définitivement notre première Grande rentrée DD au Québec. Nous sommes heureux de pouvoir réaliser un travail de fond de concertation et de collaboration, dans le but de partager une vision d'ensemble de notre territoire et d'améliorer la prise de décisions pour les années futures.

J'encourage toutes les municipalités du Québec à suivre le mouvement en inscrivant leurs activités à la Grande rentrée DD et à partager fièrement leurs réalisations et leurs expériences.

Préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
Maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur
Jean A. Lalonde

MOT DES INITIATEURS

Le Comité 21 Québec avec le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) et le Réseau des SADC et CAE ont lancé avec succès le 6 septembre 2016, pour le retour au travail, la première édition de la Grande Rentrée du développement durable (DD). Devant une salle comble de dirigeants et de gestionnaires des entreprises, d'organismes municipaux, d'institutions, d'associations et de médias, cette première édition a permis de démarrer les trois chantiers clés d'un ambitieux projet d'envergure nationale pour le DD :

- **Créer une synergie multi-acteurs et multi-secteurs des 17 régions administratives dont le Nord-du-Québec**
- **Partager un langage et des indicateurs communs et dresser un réel portrait des progrès DD au Québec**
- **Faciliter la cohésion des différentes actions au Québec.**

En plus d'avoir fait salle comble, nous sommes bien heureux d'avoir pu renforcer nos liens avec l'international en accueillant Catherine Decaux, directrice générale du Comité 21 France et Sarah Schönfeld, responsable du pôle de Coopération internationale du Comité 21 France.

Afin de poursuivre les objectifs que nous nous sommes donnés, notamment de réfléchir sur les critères et sur les indicateurs de performance nationaux et régionaux à élaborer pour faciliter la communication générale des progrès en développement durable au Québec, une Table de collaboration et un comité scientifique ont été formés. Le comité scientifique sera dirigé par Claude Villeneuve de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, avec l'appui de Lorraine Simard et la collaboration de plusieurs acteurs reconnus du milieu.

Par ailleurs, en lien avec notre objectif de synergie multi-secteurs, les 17 régions administratives du Québec sont présentement sollicitées afin de coconstruire le profil national DD, qui se déploiera à travers une cartographie dynamique en ligne.

Après plusieurs mois de travail, nous vous invitons à vous remettre en mode progression et à prendre connaissance des différentes perspectives du bilan de la Grande rentrée DD, partagées par les contributeurs. Nous vous présentons également le bilan de l'année 2016-2017, pour vous permettre de mieux apprécier les premiers résultats et le grand potentiel de la mobilisation nationale pour le DD.

Ce projet de la Grande rentrée du développement durable est rendu possible grâce aux partenaires multi-acteurs et multi-secteurs, présentés en dernière page de ce bilan.

Au plaisir de vous retrouver à la rencontre nationale de la Grande rentrée DD 2017 qui aura lieu le 5 septembre à Victoriaville!



Lorraine Simard
Secrétaire générale et cofondatrice
Comité 21 Québec



Hélène Lauzon
Présidente
Conseil patronal de l'environnement
du Québec



Hélène Gignac
Directrice générale
Centre de transfert technologique
en écologie industrielle



Hélène Deslauriers
Directrice générale
Réseau des SADC et CAE

INITIATEURS DE LA GRANDE RENTRÉE DD



Montréal (Québec), Canada
Auteur et organisateur : Comité 21 Québec
info@comite21quebec.org





Résumé des faits saillants de la première édition 2016-2017



LA GRANDE RENTÉE DD 2016 2017

Mise en contexte

Le projet annuel de la Grande rentrée DD

Créé en juin 2016 par le Comité 21 Québec, le projet de la Grande rentrée DD a pris son envol officiellement en juillet 2016, le temps de valider l'intérêt auprès de plusieurs partenaires potentiels. Le but: démarrer la rentrée sur le bon pied au retour officiel des travailleurs, dès le 6 septembre. Ce fut tout un défi de mobiliser les acteurs pendant la période des vacances avec un calendrier de réalisation de projet de cinq (5) semaines, mais il y a eu une réactivité spontanée dès juillet 2016 face à la pertinence de l'événement annuel.

LA GRANDE RENTRÉE DD EST LE SEUL ÉVÉNEMENT QUI VISE À RASSEMBLER LES ACTEURS ET LES SECTEURS DES 17 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DONT LE NORD-DU-QUÉBEC POUR UN PARTAGE DE VISION ET DES MEILLEURES PRATIQUES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'événement annuel s'inspire des approches novatrices de gouvernance multi-acteurs et multi-secteurs, représentant nos groupes-cibles: les entreprises, les organismes municipaux, les institutions, les associations, les ONG et les médias de toutes les régions du Québec.



Malgré un début humble, l'initiative est appelée à prendre de l'envergure en raison du constat unanime de l'importance de mobiliser, de créer une cartographie avec une définition d'indicateurs communs nationaux et régionaux ainsi qu'une synergie interrégionale et multi-secteurs.

Le projet s'inscrit dans un programme d'amélioration continue québécois, de septembre à juin. Nous visons à développer avec la Table de collaboration et le comité scientifique un bulletin des progrès à diffuser à la même période que les bulletins scolaires. Un bulletin adapté pour les organisations avec un langage commun et simple où il sera possible d'y inscrire ses six (6) objectifs annuels dans les dimensions gouvernance, éthique, économique, environnementale, sociale et culturelle.

Les activités de communication seront développées dans un langage grand public dans le but d'outiller les médias et de susciter les discussions au travail, à l'école et à la maison.

L'objectif ultime : assurer avec les ministères et les acteurs du Québec une plus grande cohésion des actions et une culture du changement inspirante pour tous.

La Grande rentrée DD est un programme annuel d'amélioration continue qui s'inscrit dans un calendrier de septembre à juin.

Cette initiative est partagée auprès des Comité 21 France et Comité 21 Burkina Faso et de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable.



Table de collaboration et comité scientifique

Afin d'aider les organisations à communiquer leurs propres objectifs DD et leur apport aux objectifs nationaux, la table de collaboration et le comité scientifique proposent des indicateurs nationaux communs et un cadre de reddition de compte annuelle, leur permettant de s'inscrire dans une perspective d'amélioration continue.

Pour y arriver, voici les projets que nous développons :

- Projet de gouvernance nationale avec la création de la Table de collaboration de la Grande rentrée DD du Québec
- Projet de développement de partenariats régionaux et interrégionaux pour une culture de collaboration entre les villes, les entreprises, les associations, les institutions et les médias avec le Nord-du-Québec
- Plan de communication des objectifs annuels et des progrès nationaux et régionaux de septembre à juin.

Les responsabilités des membres du comité scientifique sont de partager :

- L'avancement du savoir pour accélérer l'opérationnalisation du DD
- Leur point de vue sur l'identification des premiers indicateurs nationaux et régionaux communs de DD au Québec dans le but de développer une cartographie nationale sur le DD
- Leur point de vue sur les progrès régionaux et nationaux.

Les responsabilités des membres de la Table de collaboration et du comité scientifique sont :

- De contribuer au cadre de la reddition de compte visé par les villes, les entreprises, les institutions, les associations et les médias du Québec sur un horizon 2030
- De participer à la création d'une synergie multi-acteurs et multi-secteurs
- De participer aux réflexions au niveau local, national et international dans la Francophonie
- De faire rayonner les meilleures pratiques régionales et nationales dans les réseaux respectifs
- D'assurer un rôle d'influence francophone dans l'élaboration des normes de la responsabilité sociétale et du développement durable principalement auprès des Nations Unies et de la famille ISO.

Les premiers membres sont :

Chercheurs :

- Claude Villeneuve et l'équipe de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Laure Waridel et l'équipe du CIRODD
- Agnès Rossignol et l'équipe d'Ouranos
- Nancy Choinière et l'équipe de l'Université de Sherbrooke
- Fabien Durif, Observatoire de la consommation responsable (OCR)
- Autres à confirmer en 2017-2018

Villes et territoires :

- Danielle Lussier, Ville de Montréal
- Jacques Poulin, Rivière-du-Loup
- Jean A. Lalonde, MRC de Vaudreuil-Soulanges
- Hans Gruenwald, Ville de Rigaud
- Bernard Lefrançois, Ville de Victoriaville
- Autres à confirmer en 2017-2018

Entreprises, associations, institutions, organismes :

- Pauline d'Amboise, Mouvement Desjardins
- Jean-François Barsoum, IBM Canada
- Hélène Lauzon, CPEQ
- Jean Lacroix, Réseau environnement
- Philippe Bourke, Réseau environnement
- Marie-France Turcotte, Réseau entreprise et développement durable
- Lorraine Simard, Comité 21 Québec
- Karine Casault, Comité 21 Québec
- Nicolas Girard, Fonds d'action québécois pour le développement durable
- Hélène Gignac, CTTÉI
- Julien Beaulieu, CTTÉI
- Paul Gauthier, Réseau des SADC et CAE
- Bertrand Derome, Institut de développement de produits

- Antoine Suzor-Côté, Réserve de la biosphère de Charlevoix
- Cédric Chaperon, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)
- Nadine Maltais, Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges
- Caroline Voyer, Réseau des femmes en environnement
- Dario Iezzoni, Association québécoise du commerce équitable
- Nicolas Gagnon, Centre québécois du développement durable
- Autres à confirmer en 2017-2018

Médias :

- VIVA-Média
- Néomédia
- Autres à confirmer en 2017-2018

Les objectifs et les indicateurs communs aux niveaux organisationnel, régional et national, en lien avec les objectifs du développement durable du Québec et des Nations Unies, qui seront discutés en 2017-2018 sont les suivants :

Gouvernance et éthique :

- 30% des entreprises devraient avoir amorcé une démarche DD d'ici 2020
- Cohérence accrue des actions aux niveaux organisationnel, régional et interrégional pour le DD
- Collaboration entre les villes, les entreprises, les associations, les institutions et les médias avec le Nord-du-Québec aux niveaux régional et interrégional pour le DD
- Reddition de compte et de communication des progrès de septembre à juin dans le cadre de la mobilisation de la Grande rentrée DD.

Économie :

- Développement d'une économie circulaire
- Projets d'écoentrepreneuriat
- Projets novateurs d'écoproduits et d'écoservices.

Environnement :

- Réduction des gaz à effet de serre
- Création de symbioses industrielles
- Qualité de l'air, de l'eau, des sols, des forêts et de la biodiversité
- Gestion responsable des ressources naturelles.

Culture :

- Transmission du patrimoine matériel et immatériel
- Médiation culturelle au travail
- Écoproduits et écodesign avec les artistes et les artisans.

Société :

- Adaptation aux changements climatiques
- Mise en forme physique au travail
- Zéro accident au travail
- Égalité des sexes et diversité culturelle au travail.

Cette première proposition des objectifs et des indicateurs communs du DD sera commentée par les participants à la Grande rentrée DD 2017-2018 et par les membres de la Table de concertation et du comité scientifique.

Entre septembre et juin 2017-2018, ces objectifs et ces indicateurs communs seront évalués afin d'assurer un certain consensus.



Chantal Lemieux, directrice générale de la Ville de Rigaud et cofondatrice du Comité 21 Québec



Objectifs et résultats 2016-2017

Les objectifs 2016 de mobilisation des premiers partenaires sont atteints :

- Solliciter l'appui de leaders d'influence au projet de la Grande rentrée DD :
Initiateurs : Comité 21 Québec, CPEQ, Réseau des SADC et CAE, CTTÉI.
- Interpeler au moins un partenaire des secteurs entreprises, des villes, des institutions et des associations :
Objectif atteint : plusieurs partenaires de chacune de ces catégories ont donné leur appui au projet. La liste détaillée est présentée à la dernière page du bilan.
- Poursuivre la mobilisation de partenaires, année après année. Nous avons mobilisé en 2016 et 2017 de nouveaux contributeurs pour rejoindre la Table de collaboration et le comité scientifique.

Le programme de septembre 2016 à juin 2017

Le programme de la première Grande rentrée DD a permis d'atteindre les objectifs suivants :

6 septembre : Présenter l'état des lieux en DD au Québec ; organiser, en formule forum avec panels et ateliers, une journée de réflexion sur le thème de la gouvernance avec la participation de leaders d'influence, de partenaires et de participants des différents secteurs économiques ; certifier l'événement écoresponsable au niveau 5.

• Objectif atteint : Programme riche, équilibré et apprécié par les participants

- Établir un constat qualitatif des pratiques et reconnaître les progrès. La Grande rentrée permet de débattre sur les perceptions et d'identifier les leçons apprises depuis 1992
- Comprendre les tendances pour un développement durable d'avant-garde ; leçons apprises et partagées par la direction du Comité 21 France en délégation.

• Objectif atteint : Salle comble

Plus de 80 participants des entreprises, des villes, des institutions et des associations de différents secteurs d'activités confirment la pertinence de la journée animée par une dizaine de panélistes reconnus.

• Objectif atteint à 50 % : Définition d'une gouvernance nationale du DD

La définition de la gouvernance nationale devait être discutée en ateliers ; le choix de l'outil pour aborder le sujet a porté à confusion ce qui n'a pas permis de discuter facilement de la gouvernance nationale souhaitée en matière DD ; selon le résultat du sondage le manque de temps et la configuration des salles ne permettaient pas d'organiser de manière optimale les ateliers ; les participants ont tout de même apprécié les débats : ils souhaitent un partage des pratiques entre les réseaux et les experts, et finalement, définir une gouvernance nationale étatique avec le non-étatique sur le DD :

Quelle raison et quelle motivation nous poussent à agir en synergie ? Quels objectifs et quelles stratégies privilégier pour une gouvernance provinciale du développement durable ? Quel niveau d'engagement est nécessaire ? Quels sont les outils communs pour mesurer et communiquer les progrès ?

• **Objectif atteint : Plan de visibilité équilibré des partenaires**

Les initiateurs et les partenaires ont demandé de reporter le communiqué en juin 2017 pour souligner le premier bilan de la Grande rentrée DD 2016-2017 (septembre à juin) et interpeler le milieu pour la deuxième édition de la Grande rentrée DD 2017-2018.

• **Objectif atteint : Événement écoresponsable de niveau 5**

L'événement a été certifié niveau 5, ce qui a été apprécié des participants selon le sondage postévénement.

Le Comité 21 Québec estime primordial d'être cohérent dans ses valeurs et ses actions. Pour cette raison, il allait de soi de s'engager à réaliser un événement avec le moins d'impact environnemental et le plus grand impact social possible, et à le certifier événement écoresponsable de niveau 5. Lors du cocktail réseautage, les participants ont pu déguster des thés bio et équitables d'une entreprise socialement responsable et des bouchées concoctées avec les légumes-racines du Québec.



Octobre 2016 : Diffuser un bilan des interventions du colloque

• **Objectif non atteint : Reddition de compte du Forum**

L'agenda de plusieurs intervenants et panélistes n'a pas permis de livrer le bilan ; il a été décidé de reporter la publication au deuxième trimestre 2017 ; un plan de communication sera discuté aux rencontres de la Table de collaboration afin de maximiser le partage des informations.

Janvier à juin 2017 : Mobiliser les régions et préparer la Grande rentrée DD 2017-2018

• **Objectifs atteints et à poursuivre: Reddition de compte pour un bilan 2016-2017 et une mobilisation 2017-2018**

Identifier les leaders d'influence des 17 régions administratives afin de mobiliser les acteurs et de promouvoir la Grande rentrée DD 2017-2018 ; assurer la participation des 17 leaders régionaux à la Table de collaboration et au comité scientifique. Plusieurs leaders régionaux sont identifiés auprès des membres du CTTÉI dans le cadre des projets de symbioses industrielles. Le potentiel de collaboration a été identifié et des discussions sont en cours.

• **Objectif à atteindre : Former la Table de collaboration et le comité scientifique et en déterminer la gouvernance, avec les participants.**

La deuxième édition de la Grande rentrée DD aura lieu le 5 septembre prochain à Victoriaville. Joignez-vous à nous!

Villes, entreprises, associations, institutions et médias sont invités à participer à cette mobilisation annuelle de septembre à juin!

info@comite21quebec.org

VICTORIAVILLE
VILLE DURABLE

Berceau du développement durable

Claude Villeneuve est professeur titulaire au département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi et directeur fondateur de la Chaire en éco-conseil. Depuis 40 ans, il partage sa carrière entre l'enseignement supérieur, la recherche et les activités de terrain en sciences de l'environnement. Ses travaux dans le domaine du développement durable ont fait l'objet de plusieurs publications, dont une dizaine de livres. Il est membre du Conseil d'orientation de l'IFDD depuis 2011.



Le développement durable : quelles perspectives pour le Québec ?

Dix ans après l'adoption de la Loi sur le développement durable avait lieu, en 2016 à Montréal, la « Grande rentrée du développement durable ». Cette journée de réflexion et de partage a permis à des personnes et à des organismes issus de toutes les régions du Québec de poser les bases d'une nouvelle aire de coopération autour des enjeux du développement durable dans notre province. L'adoption en 2015 de l'Agenda 2030 du développement durable aux Nations Unies et des 17 Objectifs de développement durable (17 ODD) qui en constituent l'épine dorsale offrent un nouveau cadre pour cette réflexion.

Autrefois considéré comme une combinaison de trois dimensions (environnement-économie-société) figées dans une représentation statique, le développement durable révèle aujourd'hui sa complexité et sa nature dynamique. Les travaux recensés dans la littérature scientifique mondiale révèlent que, loin de se limiter à ces trois dimensions, le développement durable s'incarne aussi dans la gouvernance, l'éthique et la culture. Pour envisager d'atteindre des cibles mouvantes, il faut un dialogue en amont de l'élaboration des projets et tout au long de leur réalisation. Il faut aussi s'entendre sur un ensemble d'indicateurs pour mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Les 17 ODD comportent 169 cibles qui reflètent cette complexité.

Imaginée à partir du rapport Brundtland publié en 1988, la Grille d'analyse de développement durable élaborée par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi a intégré, dans sa dernière édition, les six dimensions, les 17 ODD et les 169 cibles recommandés par les Nations Unies (<http://e-coconseil.uqac.ca>). Cet outil inscrit dans la « Accélération sustainability toolkit » des Nations Unies permet de mieux harmoniser les projets, programmes, stratégies et politiques, et de les inscrire dans un processus d'analyse systémique de la durabilité. Une formation pour développer cette expertise est offerte à l'UQAC (<http://programmes.uqac.ca/0737>).

Avec la Loi sur le développement durable et les divers outils qui sont offerts chez nous, il devient possible pour chacune des régions du Québec de s'harmoniser et d'entamer une réelle démarche de développement durable. Tous ensemble, nous pourrions trouver des manières innovatrices de mieux vivre entre nous et avec la nature. C'est l'objectif ultime du développement durable. Si le Québec arrive à regrouper les initiatives qui émanent de partout sur le territoire et à les amarrer à ses politiques, stratégies et programmes, il devrait rapidement montrer la voie, non seulement à l'échelle canadienne, mais aussi mondiale. Souhaitons que la Grande rentrée DD soit un jalon qui nous permette de tracer la ligne du temps de ce succès.

-Claude Villeneuve, Chaire éco-conseil, UQAC

Laure Waridel est éco-sociologue, PhD et co-fondatrice d'Équiterre. Au moment de la rentrée DD 2016, elle était directrice exécutive du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD). Situé à Polytechnique Montréal, mais regroupant 82 chercheurs de 11 universités, deux collèges, deux centres de transferts technologiques et deux centres de recherche gouvernementale, le CIRODD a pour mission de contribuer à l'émergence d'une économie verte. Par économie verte, on entend une économie qui contribue au bien-être et à l'équité sociale tout en respectant les limites des écosystèmes.



Choisir aujourd'hui ce que sera demain

L'humanité est à la croisée des chemins. Pas une semaine ne passe sans que de nouvelles données scientifiques ne nous rappellent l'ampleur des défis environnementaux, sociaux et économiques qui pointent à l'horizon. Qu'il soit question de changements climatiques, de perte de biodiversité, des impacts de la pollution de l'eau, de l'air et des sols, de l'augmentation des inégalités sociales et économiques ainsi que des autres problèmes qui en découlent, on s'aperçoit rapidement que l'on fait face à une multiplication de crises. Celles-ci tendent à converger en une seule et même grande crise de nature systémique, intimement liée aux mécanismes économiques qui encouragent l'externalisation des coûts environnementaux et sociaux. La financiarisation de l'économie a grandement accéléré ce phénomène au cours des cinquante dernières années.

Face à cette situation, il est facile de se sentir impuissant. On peut même préférer se mettre la tête dans le sable pour ne pas savoir, tant cela est dérangeant. Pourtant, nous avons tous beaucoup plus de pouvoir que l'on serait porté à croire : individuellement et collectivement. L'économie est une construction sociale. Il est donc possible de la transformer pour qu'elle réponde mieux aux besoins des populations dans le respect des limites des écosystèmes. C'est ce que l'on appelle la transition vers une économie verte, portée par l'opérationnalisation du développement durable. Voilà qui est au cœur de la mission du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD).

D'un bout à l'autre du Québec et de la planète, des chercheurs, des organisations, des entreprises et des citoyens de tous les horizons travaillent à l'élaboration de solutions du local à l'international. Que ce soit pour développer des indicateurs alternatifs au PIB, mesurer le développement durable ou le mettre en action très concrètement, force est de constater que la transition est en marche. Si prises à l'unité, ces initiatives paraissent marginales, vues dans leur ensemble, elles laissent entrevoir l'arrivée à un possible point de bascule.

Parmi les outils de réflexion et d'action qui facilitent l'opérationnalisation du développement durable, il y a l'analyse du cycle de vie (ACV). Cette méthode permet l'évaluation des impacts environnementaux (et parfois aussi sociaux) d'un produit ou d'un service, d'une entreprise ou d'un procédé considérant toutes les étapes du cycle de vie : de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie, en passant par les impacts au moment de la transformation, de la distribution et de la consommation. L'ACV aide à prendre de meilleures décisions afin de réduire la taille de l'empreinte environnementale des choix que l'on fait individuellement ou collectivement. Les résultats peuvent être utilisés par des entreprises ainsi que des gouvernements, du municipal au national, en passant par des citoyens. Il est un outil essentiel à la mise en place d'une économie circulaire et à la responsabilisation sociale des entreprises.

Par économie circulaire, on entend un système de production, d'échanges et de consommation dans lequel l'utilisation des ressources est optimisée de manière à réduire au maximum la taille de l'empreinte écologique à chaque étape tout en maximisant les bénéfices sociaux. Dans un système optimal, il n'y a pas de déchets. Tout est ressource, comme dans la nature. Ainsi, le déchet de l'un devient la matière première de l'autre. On aura appliqué le principe des 3R-V (réduire, réutiliser, recycler et valoriser) dans toute la boucle. Cette approche est de plus en plus populaire en Europe et se développe au Québec.

Il va sans dire que pour mener à bien la transition du Québec vers une économie verte, les gouvernements (du municipal au fédéral), les entreprises, les organisations non gouvernementales et les citoyens devront allier leurs forces. Telle une volée d'outardes, nous devons profiter de la force de tous les battements d'ailes qui s'orientent dans une même direction. Comme ces oies sauvages, nous gagnerons à partager le leadership en prenant les bonnes positions, au bon moment, de manière à optimiser les synergies.

C'est aujourd'hui que nous choisissons ce que sera demain.

- Laure Waridel, CIRODD

Pour plus d'information

- Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) : www.cirodd.org
- Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) : www.ciraig.org
- Centre Organisation Sociétés Environnement (OSE) : ose.esg.uqam.ca
- Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC) : institutedec.org

Jean Rousseau est un ingénieur gradué de l'Université Laval à Québec. Il est également titulaire d'un diplôme de 2^{ième} cycle en administration. Il travaille dans le domaine de la normalisation depuis 1986. Après avoir acquis une solide expérience des systèmes de gestion et de programmes d'essais de matériaux dans des organismes privés et gouvernementaux, il entre à l'emploi du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Au sein de cette organisation depuis 24 ans, il y a occupé divers postes. En 2008, il devient le directeur adjoint du BNQ. Il est alors responsable des opérations pour l'ensemble des services du BNQ, soit l'élaboration de normes et les processus de certification de produits, de services et de systèmes de gestion. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est à la tête du BNQ en tant que directeur principal. Rappelons que le BNQ est l'organisme central de normalisation et de certification reconnu par le gouvernement du Québec.



Avons-nous progressé en développement durable depuis 1992 ? Quel en est le bilan ?

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a abordé cette question en traitant de l'apport des normes pour le développement durable. Il a dressé un portrait des travaux de normalisation dont les résultats sont disponibles pour les acteurs du DD. Il a abordé ce qui a été réalisé à ce jour par les organismes de normalisation pour aider la progression du DD. Il a exposé comment les façons de travailler des organismes de normalisation permettent de faire progresser le consensus, de créer des cadres de réflexion communs et de développer des outils pour le DD. Nous pouvons nous référer aujourd'hui aux normes comme le BNQ 21000, ISO 26000 et les normes révisées comme ISO 14001 et ISO 9001. Toutes ces normes, comme bien d'autres, encouragent le dialogue dans la mise en oeuvre des systèmes.

Le BNQ fait part de ses idées sur la façon de poursuivre le travail et sur la contribution des organismes de normalisation au développement de bons programmes de DD.

Ensemble, en marche pour le développement durable

Je crois qu'il est important de contribuer à la mobilisation sociétale. Il faut s'engager personnellement et gouverner nos organisations vers ce but commun qui est le développement durable. C'est d'ailleurs l'un des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- Jean Rousseau, Bureau de normalisation du Québec

Ingénieure, Josée Méthot est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires de l'École des HEC de l'Université de Montréal, ainsi que d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université McGill. Au cours des 25 dernières années, elle a occupé des postes de haute direction au sein d'organisations sans but lucratif ou municipales, notamment auprès du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites et de Réseau Environnement. Depuis octobre 2012, elle occupe le poste de présidente-directrice générale de l'Association minière du Québec, une organisation ayant comme mission de promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.



Le développement durable au cœur de l'activité minière

Développement durable. Une expression à la mode qui est sur toutes les lèvres. Mais au-delà du discours, qu'en est-il réellement en ce qui concerne le secteur minier? Plusieurs normes, initiatives et programmes sont en place pour guider les sociétés, qu'elles soient d'exploration ou d'exploitation, dans la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement et des gens, tout en étant économiquement profitables.

À titre d'exemple, l'Association minière du Canada a lancé en 2004 l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD) qui vise à stimuler le rendement, tout en veillant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable dans les installations minières. Saisissant la pertinence de cette initiative et souhaitant s'engager de façon plus soutenue sur la voie du développement durable, l'Association minière du Québec (AMQ) a également entrepris une démarche en développement durable pour le secteur minier québécois. Elle a, dans un premier temps, adhéré au programme VDMD et a décidé de prendre en charge ce programme au Québec afin de s'assurer que ses sociétés membres adoptent les meilleures pratiques. C'est donc dire que, dès 2018, les membres de l'AMQ auront l'obligation d'adhérer au programme VDMD et de se conformer à la nouvelle *Charte de développement durable des sociétés minières* œuvrant au Québec développée par l'AMQ. Soucieux d'adopter et de mettre en place des pratiques responsables qui tiennent compte des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance, les membres de l'AMQ ont donc identifié six engagements auxquels ils se doivent d'adhérer :

1. Adoption et mise en œuvre des pratiques d'affaires éthiques
2. Imputabilité de leurs activités et des impacts potentiels
3. Relations ouvertes et continues avec les parties prenantes
4. Contribution active à la protection de l'environnement et de la biodiversité
5. Cohabitation harmonieuse avec les collectivités
6. Bien-être et sécurité des employés

Il n'est pas simple de concilier les différentes facettes du développement durable (sociale, environnementale et économique) dans les opérations minières, mais les sociétés adhèrent à cette charte parce qu'elles ont à cœur cet équilibre, et qu'elles se dotent de moyens pour y arriver. Il s'agit de la seule façon de voir se poursuivre le développement minier sur le territoire québécois.

C'est pourquoi, en 2016, le groupe de travail en développement durable de l'AMQ a travaillé à développer un plan d'action afin de traduire en actions les engagements pris dans la Charte.

Il ne faut toutefois rien tenir pour acquis en matière de développement durable et l'industrie minière en est bien consciente. C'est pourquoi il importe de sans cesse réévaluer les façons de faire pour toujours être en mesure de répondre aux exigences, attentes et préoccupations sociales, environnementales et économiques, et ce, à toutes les phases du cycle de développement minier, de la prospection jusqu'à la fermeture d'un site et à sa restauration.

- Josée Méthot, Association minière du Québec

Et si on en croit un récent sondage fait pour le compte de l'Association minière du Canada en 2016, les efforts de l'industrie minière portent leurs fruits puisque la population souhaite, dans une proportion de 78 %, que plus de projets miniers se développent au Québec s'ils sont bien planifiés et encadrés.

D'autres données du sondage sont également intéressantes :

72 % des Québécois jugent de très bonnes à acceptables les relations qu'établissent les minières avec les communautés d'accueil

68 % considèrent que les compagnies œuvrent dans une approche de collaboration avec les communautés autochtones

68 % jugent de très bons à acceptables les efforts pour limiter l'impact environnemental de l'activité minière.

Karine Casault est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA), profil responsabilité sociale. Ses travaux de recherche ont porté sur l'impact médiatique de la RSE sur les investisseurs du secteur minier. Elle détient également un diplôme de deuxième cycle de l'Université de Sherbrooke en vérification environnementale, et de premier cycle en communications, relations publiques de l'UQAM. Elle est enfin diplômée du programme Leadership de The Natural Step. Karine est conseillère principale chez CBleue inc. et cofondatrice du Comité 21 Québec.



Vivre mieux : la relève en mode solution

La mobilisation de la relève passe par l'action, car pour ceux qui la composent, l'heure n'est plus aux discussions ou aux tergiversations. On leur a dit que la planète allait mal, que les ours polaires allaient disparaître, que des enfants mouraient de faim et qu'un milliard de personnes n'avait toujours pas accès à l'eau potable. Ils entendent ces constats déprimants depuis leur tendre enfance.

Les jeunes professionnels, et les jeunes tout court, sont parfois déconnectés de la nature, l'ayant peu côtoyée, mais ils ne sont pas dupes. Ils comprennent les enjeux, ils sont ouverts sur le monde et ils veulent y contribuer, pas lui nuire.

Face à ces enjeux immenses, ils entrent en mode solution, pas en mode dépression. Comment peut-on vivre mieux, en adéquation avec nos valeurs? À travers l'innovation, la relève réinvente le modus operandi de la société moderne.

Des pépites, des bijoux d'idées se multiplient : on a pu en voir dans le film Demain. Plus près de chez nous au Québec, des modèles d'entreprises ou de projets répondent aux nouveaux critères des consommateurs qui veulent diminuer leur impact environnemental et maximiser leur impact social.

De la banque responsable Impak Finance qui octroiera 100 % de ses prêts à des entreprises rentables ayant un impact positif sur notre société et notre environnement, jusqu'aux entreprises en mode circulaire comme LOOP, dont les jus pressés à froid sauvent les fruits et légumes imparfaits de la poubelle, les modèles d'affaires responsables et innovants foisonnent.

Des résidus alimentaires comme matière première pour faire pousser des champignons? C'est la prémisse de l'entreprise Blanc de Gris, dirigée par deux jeunes entrepreneures montréalaises.

Faire votre épicerie sans emballages? C'est maintenant possible chez Loco et Vrac et bocaux à Montréal, et chez La Récolte à Québec. Ces commerces sont... des initiatives de jeunes professionnels de la relève, vous l'aurez deviné!

Ces entreprises sociales, solidaires et responsables font progresser non seulement l'économie québécoise, mais transforment complètement la façon de faire des affaires, et sensibilisent autour d'elles. Elles font progresser le bilan développement durable de leur région, et du Québec tout entier.

Notre rôle? Reconnaître leurs initiatives, partager et diffuser leurs bonnes pratiques, leurs ressources et leurs outils, pour multiplier les idées et les projets faisant progresser le développement durable au Québec.

- Karine Casault, Cofondatrice du Comité 21 Québec

Un dialogue pour le DD!

De plus en plus, nos modes de vie sont remis en question, non seulement dans leur dimension écologique, mais également humaine : comment se connecte-t-on les uns aux autres?

L'individualisation de la société mondiale nous a amenés à un point où il est plus facile de « googler » que de poser une question à un(e) ami(e). Dans cet univers numérique, nous perdons peu à peu notre aptitude à dialoguer, notre compétence à échanger, donner et recevoir.

Lors de la Grande rentrée du DD, nous avons essayé de positionner l'échange et le dialogue comme thématiques centrales de nos ateliers. Il est toujours intéressant de jongler entre donner le micro à des porte-paroles et des panélistes de renom que tous veulent entendre, et laisser la place aux participants pour entendre leur voix.

Nous avons compris l'importance de poser des questions claires et précises afin de faciliter les échanges.

Nous avons également entendu le besoin de s'exprimer non seulement en paroles, mais aussi en actes.

C'est avec grande humilité que nous proposerons de nouvelles activités et de nouveaux formats de dialogue et d'échanges lors de la Grande rentrée 2017!



Daniella Acosta Montana

B.Sc, DESS en gestion et DD et microprogramme en éducation et développement durable (en continu). J'ai cinq ans d'expérience sur plusieurs projets en Intervention psychosociale et en conseil à l'emploi pour un CJE. J'ai siégé sur deux conseils d'administration (AGEEFEP et TQSOI) et suis présentement sur deux C.A. : Corbeille de pain Lac Saint-Louis et GUEPE. Mon dévouement au développement durable de la société m'a permis de me joindre au Réseau des Jeunes Femmes Leaders #trouvetonca 2016 propulsé par Concertation Montréal.



Matthieu Bister

B. Ing., M.A. en cours. Je suis au service de l'avancement collectif des personnes, de leurs organisations et de notre société. Mon baccalauréat en génie m'a fait m'intéresser à la « machine » la plus complexe de notre société : l'humain. Accompagnateur d'organisations et d'individus, ma pratique est fondée sur l'apprentissage continu, sur les processus participa(c)tifs et sur les interrelations systémiques. J'étudie présentement à la maîtrise en Intervention dans les systèmes humains à l'Université Concordia, à Montréal.

@ Selena Phillips-Boyle

Alexandre Kibale est conseiller juridique et en développement de l'Association des corporations foncières du Nunavik, un organisme à but non lucratif créé en 2002 afin de représenter et promouvoir les intérêts des corporations foncières inuits issues de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.



Convergence de toutes les forces

Le Nord-du-Québec a ceci de particulier : il semble exister par séquences. Si ce n'était de certains grands projets de développement, on pourrait parfois croire le Québec amputé de la majeure partie de son territoire. Voilà peut-être pourquoi il est encore bien difficile pour plusieurs intervenants de dissocier le développement durable du Nord-du-Québec de son développement économique. Étrange adéquation reflétant une conception moderne qui n'a pu se départir complètement de certains éléments de son héritage colonial. Navrante méprise.

Mon travail auprès des quinze corporations foncières du Nunavik au cours des dernières années m'a permis d'être spectateur et acteur de nombre de choses qui ont bouleversé les convictions que j'avais avant de découvrir ce vaste territoire; plus de quatre années de collaboration, de négociations, mais aussi de débats avec la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik, Hydro-Québec, le Secrétariat aux affaires autochtones, une multitude de ministères ou encore les compagnies minières. De mes anciennes convictions, une seule demeure : il est impossible d'envisager l'exploitation ou le développement du Nord-du-Québec sans adopter une perspective de développement durable, et nul développement ne saurait être durable s'il subordonne la notion de « développement » aux impératifs de l'économie de marché. Les profits ne perdurent pas au-delà de leurs artisans. Il faut donc parier sur ces derniers.

Et c'est là probablement que réside le principal défi qui nous attend : concevoir ce développement durable du Nord-du-Québec non pas en fonction de ce qu'il peut apporter à l'économie de notre province, mais bien en misant sur le potentiel que représente le développement de la région même, et l'apport de celui-ci à notre développement global. Il s'agit ici de faire preuve d'audace et de permettre aux antagonismes existants d'être profitables à tous.

On ne peut s'empêcher d'être frappé par le lien qui attache les Inuits à leur territoire. Ce lien m'a porté, comme tant d'autres, à remettre en question la notion de propriété telle que nous la concevons dans nos traditions juridiques européennes. Sans cette remise en question, traités et lois deviennent insensés et le dialogue impossible. Ne devrait-il pas en être ainsi en matière de développement durable pour le Nord-du-Québec ? Peut-on envisager le Plan Nord du gouvernement provincial, le Plan Nunavik et Parnasimautik sans tenir compte des réponses des organisations inuits ? Les initiatives gouvernementales ne sauraient satisfaire une ambition aussi vaste : on peut parler de développement durable, légiférer, créer des programmes, établir un cadre, mais le cadre n'a jamais fait le tableau. Il faut abandonner l'idée incongrue que nous pouvons, avec de simples textes, figer dans le temps et l'espace des milliers de personnes, et définir les relations avec leur milieu. Le développement durable est un spectacle vivant. Seule la convergence de toutes les forces en présence peut nous permettre d'espérer cet équilibre qui produit de la richesse sans appauvrir. L'initiative remarquable que représente Comité 21 Québec est précisément ce qui peut permettre cette convergence. Enfin, quelque part, quelqu'un a compris.

On peut résumer la situation en une formule très simple. Des sommes considérables, des efforts importants et beaucoup de bonne volonté ont été investis depuis les accords de la Baie James dans le développement du Nord-du-Québec, et pourtant, tout reste encore à faire. C'est donc que nous cheminons dans la bonne direction. Le développement durable n'est pas un résultat en soi, c'est une démarche. Celle-ci exige une incroyable rencontre des esprits susceptible de résulter en une convergence des visions. Nous en sommes encore à forger les outils nécessaires.

- Alexandre Kibale, ACFN



Sarah Schönfeld est responsable du pôle Coopération internationale pour le Comité 21 en France. Elle a rejoint l'équipe nationale du Comité en octobre 2014 en tant que coordonnatrice du Club France Développement durable afin de préparer la mobilisation de la société civile pour la rencontre des Chefs d'État au COP21.

Diplômée de Sciences Po Bordeaux en 2008, elle a développé au cours de son début de carrière (AFD, Région Rhône-Alpes et Cités Unies France) une expertise dans le domaine des relations internationales entre acteurs non étatiques, notamment en matière de coopération décentralisée (relations internationales entre deux collectivités territoriales).

Comité 21 France

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!

En 1992, le premier Sommet de la Terre de Rio adoptait un ambitieux programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle, appelé Agenda 21, avec l'objectif d'être « économiquement viable, écologiquement durable, socialement équitable ». Chaque échelon territorial sur la planète était invité à développer son propre Agenda 21.

C'est cette idée porteuse qui a conduit en 1995 à la création en France du Comité 21 : au-delà de la nécessité de s'approprier le développement durable et les enjeux qu'il véhicule, il fallait faire vivre en France ce programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle. Directement induit par cette conférence des Nations Unies, le Comité français pour le développement durable, dit Comité 21, est fondé le 17 octobre 1994. Il résulte de la fusion entre trois associations environnementales françaises, qui, déjà à l'époque, rassemblaient collectivités, entreprises et associations, lesquelles ne portaient pas encore le nom de « parties prenantes ». Le Comité 21 est aujourd'hui en France le premier réseau d'organisations engagées pour le développement durable, fédérant près de 450 structures, et a été la première plateforme dont la spécificité résidait dans la mise en relation d'acteurs très différents par nature.

Le partenariat multi-acteurs, comme condition du succès

On peut penser à priori que le « partenariat multi-acteurs » pour le développement durable s'applique, et doit s'appliquer à tous les niveaux, local comme global. Cela ne va cependant pas de soi. Le partenariat a fait, et fait toujours, dans certains cas ou dans certains lieux, l'objet de résistance : opposition entre économie et écologie ; rivalités entre États, collectivités et ONG ; antagonismes entre démocratie représentative et participative...

Mais dans un monde d'interdépendances croissantes, « ensemble » constitue de facto le paradigme de la mise en œuvre du développement durable : à partir du moment où les problèmes d'environnement sont globaux, il est logique que les solutions passent par le partage et le partenariat à travers le partenariat multi-acteurs. Au niveau de la planète, ce principe s'est progressivement imposé de lui-même au point que désormais, le 17^{ème} ODD est spécifiquement dédié aux partenariats multi-acteurs.

Le Comité 21, laboratoire de la métamorphose : coconstruire et accompagner la transformation

Le Comité 21 n'est pas un « think tank » mais un « do tank », soit une plateforme qui développe et crée des synergies entre les acteurs non-étatiques et les États pour la mise en œuvre des ODD par les Français aux plans international, national et local. À ce titre, il peut s'enorgueillir d'être un « laboratoire de la métamorphose ». Pour nous, la question centrale qui se pose est celle du partenariat entre les parties prenantes de nos sociétés, condition de l'organisation et de la gouvernance partagée nécessaires à l'émergence d'un « nouveau modèle » : il s'agit maintenant de contribuer à co-construire et accompagner la transformation engagée de notre économie.

De 1995 à 2017, la mise en œuvre par le Comité 21 du partenariat multi-acteurs pour le développement durable s'est faite progressivement à travers différentes thématiques abordées notamment dans ses lettres d'information (Infos 21 et Dépêches aux adhérents), ses publications, les événements et les rencontres-débats qu'il a organisés ; le tout comptabilisant plusieurs centaines de documents. Ces travaux ont anticipé, illustré, partagé, accompagné avant l'heure la construction des ODD. Dialogue avec les parties prenantes, éducation à l'environnement et au développement durable, engagement sociétal des acteurs socio-économiques, gouvernance territoriale du développement durable, reporting, prospective, achats responsables, marketing durable, villes et aménagement, alimentation, innovations territoriales, climat/énergies... autant de sujets défrichés par le Comité 21 pour et avec ses membres.

L'ouverture internationale : gage de la diffusion des bonnes pratiques

Fort de son expérience, le Comité 21 a éveillé l'envie chez certaines personnes de créer, sur leur territoire, des partenariats multi-acteurs dédiés au développement durable.

Dès 2011 au Québec, Lorraine Simard, appuyée par Gilles Berhault alors président du Comité 21 France, a initié le projet du Comité 21 Québec. Celui-ci a ainsi vu le jour en 2013.

En 2015, c'est le Comité 21 Burkina Faso qui se constituait sous l'impulsion de Placide Nonguierna, avec l'accompagnement du Comité 21 France.

La COP21 en 2015 à Paris a offert une formidable occasion de tisser des liens et d'amorcer des projets de coopération entre ces trois plateformes multi-acteurs.

Formant un axe francophone du développement durable, les Comités 21 burkinabè, français et québécois poursuivent leur coopération en échangeant sur les pratiques de leurs adhérents et en partageant leurs outils, méthodes et publications.

- Sarah Schönfeld, Comité 21 France



Sarah Schönfeld, Comité 21 France, Danielle Lussier, Ville de Montréal,
Catherine Decaux, Comité 21 France et Lorraine Simard, Comité 21 Québec



1^{er} réseau d'acteurs
du développement durable

www.comite21.org

Merci aux premiers contributeurs et collaborateurs de cette première Grande rentrée DD

Un remerciement particulier à **Philippe Bourke** du RNCREQ, aujourd'hui au Réseau environnement, pour son apport important tout au long de la journée à titre d'animateur.

Un remerciement sincère aux membres du comité organisateur :

Daniella Acosta Montana, Maxime Baril, Matthieu Bister, Sylvie Beaulieu, Karine Casault, Stéfany Chevalier, Agnès Rossignol, Lorraine Simard, Maryse Vincent et Caroline Voyer.

Tatyanna Abou Chaker, Comité 21 île de Montréal; **Daniella Acosta Montana**, Comité 21 île de Montréal; **Nathalie Aereens**, Ouranos; **Thais Aubry**, Comité 21 île de Montréal; **Maxime Baril**, Quintus Marketing (Comité 21 île de Montréal); **Jean-François Barsoum**, IBM Canada (Mentor de la relève C21); **Guy-Lin Beaudoin**, MRC de Vaudreuil-Soulanges; **Sylvie Beaulieu**, Communication environnementale; **Patricia-Ann Beaulieu**, Néomédia.com; **Chantal Bédard**, Télévision communautaire de Vaudreuil-Soulanges (Csur.tv); **Javier Beltran-Galindo**, Bureau du développement durable - ÉTS; **Natalie Bertrand**, Gestion Mieux-Être (Mentor de la relève C21); **Matthieu Bister**, Université Concordia - Sc.humaines appliquées (Comité 21 île de Montréal); **Axel Bonaldo**, Étudiant - HEC; **Philippe Bourke**, RNCREQ; **Nicole Bouthillette**, Centre d'action bénévole L'Actuel; **Ginette Bureau**, Cofondatrice Comité 21 Québec (Mentor de la relève C21); **Karine Casault**, TD Assurance (trésorière et cofondatrice Comité 21 Québec); **Mylène Champagne**, Bell Canada (CPEQ); **Jeanne Charbonneau**, Ville de Shawinigan; **Stéfany Chevalier**, Quintus Marketing (Comité 21 île de Montréal); **Martin Clermont**, Solutions Will; **Maryanne Cliche**, Association de la construction du Québec; **Pierre-Olivier Colas**, Innovation et développement stratégique, Libelo-Conseil; **Philippe Corriveau**, Tofubox; **Édith De Haerne**, Ville de Rigaud; **Catherine Decaux**, Comité 21 France; **Audrey Dépault**, Projet de la réalité Climatique Canada; **Alexandre Kibale**, Nunavik Landholding Corporations Association; **Bertrand Derome**, IDP Institut de développement de produits; **Hélène Deslauriers**, Réseau des SADC et CAE; **Liliana Diaz**, Institut EDS - Université Laval; **Fabien Durif**, Observatoire de la consommation responsable; **Josiane Farand**, Photographe; **Carole Faucher**, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; **France Garon**, AFRIQUE EXPANSION INC.; **Caroline Freulon**, Comité 21 Vaudreuil-Soulanges; **Nicolas Gagnon**, Centre québécois de développement durable; **Paul Gauthier**, Réseau des SADC et CAE; **Amina Nleung-Gerba**, AFRIQUE EXPANSION INC.; **Hélène Gignac**, CTTÉ; **Nicolas Girard**, Fonds d'action québécois pour le développement durable; **Marianne Girard**, Eco-Boutique Un Monde à Vie; **Françoise Grambin**, Agence métropolitaine de transport; **Hans Gruenwald Jr.**, Maire de Rigaud; **Emmanuelle Guay**, Ministère de la Culture et des Communications; **Jean A. Lalonde**, Préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges; **Marie-Julie Laperrière**, Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation; **Hélène Lauzon**, CPEQ; **Alain Lavoie**, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; **Louis-Marie Leduc**, UPA - VS et Cobaver VS; **Nathalie Tremblay**, Association Minière du Québec; **Chantal Lemieux**, Ville de Rigaud (Vice-présidente et cofondatrice Comité 21 Québec); **France Levert**, Ordre des urbanistes du Québec; **Dario Lezzoni**, MCE Conseils (administrateur Comité 21 Québec); **Danielle Lussier**, Ville de Montréal; **Christelle Masson**, Stratégie durable; **Collin Mayrand**, Le Groupe-conseil baastel ltée; **Charles Meunier**, Centre québécois de développement durable; **Tania Morency**, Concertation Montréal; **Daniel Normandin**, Institut EDDEC - École Polytechnique; **Isabelle Pécheux**, PASSION TERRE; **Raphaëlle Pelland St-Pierre**, Comité 21 île de Montréal; **Marie Francine Poitras**, E-Thot inc.; **Maxime Rivet**, Recyc-Québec; **Agnès Rossignol**, Ouranos (administratrice Comité 21 Québec); **Jean Rousseau**, Bureau de normalisation du Québec (BNQ); **Kourachi Said Hassani**, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; **Robert Sauvé**, Cobaver Vaudreuil -Soulanges; **Sarah Schönfeld**, Comité 21 France; **Lorraine Simard**, Secrétaire générale et cofondatrice Comité 21 Québec; **Pascale St-Germain**, Eco-Novations Inc; **Marie-France Turcotte**, Université du Québec à Montréal (UQAM); **Luc Vescovi**, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; **Claude Villeneuve**, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); **Maryse Vincent**, Comité 21 Vaudreuil-Soulanges; **Caroline Voyer**, Réseau des femmes en environnement; **Laure Waridel**, CIRODD; **Carlos Yanez**, Comité 21 île de Montréal

**LA GRANDE
RENTREE DD 2016**





INITIATEURS DE LA GRANDE RENTRÉE DD



PARTENAIRES NATIONAUX



PARTENAIRES ENGAGÉS



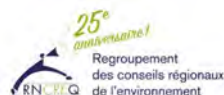
PARTENAIRES SOLIDAIRES



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES COLLABORATEURS



2017 2018 D LA GRANDE RENTÉE





5 SEPTEMBRE 2017
CETTE DEUXIÈME ÉDITION A LIEU
CETTE ANNÉE À VICTORIAVILLE

Inscrivez-vous à ce rassemblement annuel
des 17 régions administratives pour
le développement durable au Québec.

Informez-vous :
1 855 842 2121 - 514 842 2121
ou info@comite21quebec.org

LA GRANDE RENTRÉE DD

VILLES - ENTREPRISES - ASSOCIATIONS - INSTITUTIONS - MÉDIAS



Ensemble, en marche vers le développement durable au Québec





À propos du Comité 21 Québec - Le Comité 21 Québec est un organisme privé à but non lucratif d'économie sociale créé en 2013 par des professionnels du développement durable des villes, des entreprises, des associations, des institutions et des médias. Son objectif est de mobiliser les acteurs autour d'enjeux communs de mise en œuvre du DD, de stimuler l'innovation locale et interrégionale et de positionner le Québec comme leader de la responsabilité sociétale et du développement économique compétitif et durable, ceci avec la relève, dans la Francophonie.

Le Comité 21 Québec est membre de deux coalitions internationales pour le climat : Climate Chance et Économie circulaire. Il contribue au développement de la coalition CULTURE ET CLIMAT dans le cadre des Sommets Climate Chance en France (2016), au Maroc (2017) et au Québec (2018) (www.comite21quebec.org).



**Le développement durable
en entreprise**

À propos du CPEQ - Le Conseil patronal de l'environnement du Québec est un organisme privé, à but non lucratif, créé en 1992 par des entreprises préoccupées par les questions d'environnement et de développement durable.

Le CPEQ lance en 2016 ses deux nouveaux guides visant à implanter une démarche de développement durable en entreprise. Ils sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site Internet du CPEQ (www.cpeq.org).

En marge du lancement de ces deux publications, le CPEQ annonce également le démarrage du tout premier programme québécois de mentorat en responsabilité sociale d'entreprise (RSE).



À propos du CTTÉI - Affilié au Cégep de Sorel-Tracy, le Centre de transfert technologique en écologie industrielle a pour mission d'accroître la performance des entreprises et des collectivités par la recherche et le développement d'approches et de technologies novatrices en écologie industrielle. www.cttei.com

Découvrez la synergie des symbioses industrielles du Québec : www.synergiequebec.ca



À propos du Réseau des SADC et CAE - Il s'agit d'un regroupement d'organismes à but non lucratif qui travaille à faire émerger le meilleur des régions et à assurer leur développement. Le Réseau compte actuellement 57 SADC et 10 CAE, tous autonomes.

Chaque année, plus de 9 300 entreprises et organismes bénéficient des services des SADC et CAE. www.sadc-cae.ca